

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Bac Pro

SAPAT

Services aux personnes et aux territoires

Une formation professionnelle de niveau IV qui prépare aux métiers des services pour les jeunes qui aiment le contact, souhaitent travailler dans les métiers de l'animation, du médicosocial, du social, ou du paramédical.

Objectifs de la formation

Le Baccalauréat Professionnel "Services aux Personnes et aux Territoires" est une formation technique centrée sur les métiers de services en milieu rural. Il vise à l'acquisition de compétences pluridisciplinaires (communication, organisation et évaluation du travail d'équipe, accompagnement des personnes, conception et mise en œuvre d'une activité de service).

L'objectif est de former des salariés polyvalents, capables de s'intégrer aussi bien dans le secteur du tourisme, de l'animation patrimoniale et culturelle, du social, de la santé, de l'administration ou du service aux particuliers. En plus de compétences spécifiques, l'élève doit acquérir des compétences générales et relationnelles afin d'être capable de travailler en collaboration avec des partenaires, de s'adapter et de réagir aux changements, de participer au développement et à l'animation du milieu dans lequel il opère.

Conditions d'admission

Pour l'entrée en seconde :

Élèves issus de la classe de 3ème, après avis favorable du conseil de classe.

Élèves issus d'autres situations de réorientation.

Pour l'entrée en première :

Elèves issus d'une seconde professionnelle.

Elèves titulaires d'un CAP ou un BEP en cohérence avec la filière (BEPA SAP, BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou un CAPA Services en Milieu Rural SAPVER).

Après avoir obtenu un CAP ou un BEP d'autres secteurs professionnels, sur dérogation.

Procédure d'admission

- Procédure AFFELNET post-Troisième pour l'entrée en seconde.

- Procédure AFFELNET Première pour l'entrée en première. Inscriptions à effectuer auprès de l'établissement d'origine.

Organisation des études

La formation comprend, sur chacune des 3 années, des enseignements généraux, ainsi que des enseignements professionnels qui s'appuient sur la connaissance du secteur des services et des métiers qui le composent, l'approche des publics non autonomes, l'apprentissage de la gestion du travail d'équipe, la maîtrise des outils et règles de la communication interpersonnelle et sociale, les techniques d'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne et celles d'animation du territoire.

Elle permet à l'élève inscrit dès la seconde de préparer 2 diplômes : le BEPA SAP (Services Aux Personnes) validé à la fin de l'année de première, et le BAC PRO SAPAT validé en fin de terminale. Ces deux diplômes sont évalués à travers des épreuves certificatives (CCF) passées au sein du lycée, pour la totalité du BEPA et pour la moitié du BAC PRO qui se conclut par des épreuves ponctuelles terminales (EPT) nationales.

Par ailleurs, le candidat au BAC PRO peut choisir de présenter 2 épreuves facultatives, dont les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans l'attribution de l'examen :

- l'unité Engagement citoyen lui permet de valider son investissement personnel dans des actions de solidarité sociale
- l'unité Mobilité lui permet de valider les apports de l'un de ses stages professionnels accompli dans un pays de l'Union Européenne.

Stages

En seconde :

- 5 semaines dont 3 prises sur la scolarité, réalisées dans une entreprise de service, une association ou une collectivité, auprès de 2 publics non autonomes : petite enfance et personnes âgées ou en situation de handicap ;
- 1 semaine de travaux pratiques renforcés en soins à la personne ;
- 1 semaine de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable.

En 1ère et terminale :

- 12 semaines en milieu professionnel dont 9 prises sur la scolarité ;



- 2 semaines de stage collectif "action professionnelle" ;
- 1 semaine de stage collectif consacrée à l'éducation à la santé et au développement durable.
- 1 semaine de stage collectif préparatoire à l'insertion professionnelle.

Durant le cursus, les élèves suivent la formation leur permettant d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans le cadre du module "Education à la Santé et au Développement Durable".

Ils peuvent également préparer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) sur la base du volontariat.

Les élèves de 1ère peuvent effectuer l'un de leurs stages dans un pays de l'Union Européenne.

Poursuite d'études

Ce diplôme permet de se présenter à des concours ou formations exigeant un niveau IV (infirmier, éducateur, animateur, préparateur en pharmacie, aide-soignant, ATSEM, auxiliaire de puériculture, moniteur-éducateur). Les élèves ayant eu de bons résultats durant les deux années de formation, peuvent poursuivre leurs études en DUT ou en BTS, notamment en BTSA Développement, animation des territoires.

Débouchés

Le titulaire de ce Bac PRO sera amené à travailler dans divers secteurs des services aux personnes ou aux territoires :

- les collectivités territoriales en tant qu'agent social de proximité, agent d'accueil multiservices, accompagnateur de la vie associative...
- le milieu associatif en général et la sphère des loisirs notamment, en tant qu'animateur
- les structures médico-sociales ou éducatives comme les EHPAD, CIAS, Associations d'aide à domicile, Instituts Médico-Educatifs, Foyers d'accueil ou de vie, Maisons d'Accueil Spécialisées, en proposant ses compétences dans la réalisation de services quotidiens dits de confort et de bien-être.

Contenu de la formation en Seconde horaire hebdomadaire moyen sur 32 semaines

Modules d'enseignement général

| | |
|---|-------|
| EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde | 5 h |
| EG2 : Langue et culture étrangère..... | 2 h |
| EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et d'entretien de sol..... | 2,5 h |
| EG4 : Culture scientifique et technologique | 4 h |

Modules professionnels

| | |
|--|-------|
| EP1 : Les besoins de la personne | 1,5 h |
| EP2 : Les structures et les organisations de services aux personnes..... | 1,5 h |
| EP3 : Le confort des personnes dont 3 h de TP | 5,5 h |
| EIE : Le corps dans la relation d'aide : attitudes et aptitudes | 4 h |

Travaux pratiques renforcés

Mise à niveau, tutorat et accompagnement individualisé

Contenu de la formation en première et terminale horaire hebdomadaire moyen sur 56 semaines

Modules d'enseignement général

| | |
|---|--------|
| MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde | 5,5 h |
| MG2 : Langue et culture étrangère | 1,75 h |
| MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et d'entretien de sol..... | 2 h |
| MG4 : Culture scientifique et technologique..... | 5 h |

Modules professionnels

| | |
|--|--------|
| MP1 : Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux | 2,25 h |
| MP2 : Contexte des interventions de services | 2 h |
| MP3 : Organisation d'une intervention de services aux personnes | 1,25 h |
| MP4 : Communication en situation professionnelle | 1,25 h |
| MP5 : Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne | 3,25 h |
| MP6 : Action professionnelle à destination d'un territoire rural | 1,25 h |
| EIE : Parcours personnel et projet professionnel (méthodologie de projet avec l'organisation d'un voyage de classe, méthodologie de travail et de recherche documentaire sur le milieu professionnel, organisation semaine d'insertion, préparation aux concours sanitaires et sociaux)..... | 2 h |
| MAP (Module d'Adaptation Professionnelle) Techniques d'animation des usagers et du territoire | 1 h |

Travaux pratiques renforcés

Mise à niveau, tutorat et accompagnement individualisé